

Renseignements Commerciaux

LOI LACOMBE

LES TRIBUNAUX..

Déposants Employeurs

F. Bédard The Ford Motor Co.
 Ludger Hébert . . . O. Martineau et Fils
 Georges Christie
 . . . The Mont. Pub. Service Corp'n
 Alexis Gingras City Ice Co. Ltd
 Luis Berol C. P. R. Co.
 Hervé Campeau
 . . . De Euchariste Saint-Denis
 Louis Bolleau Ville Maisonneuve
 Cléophas Racine Alfred Racine
 Jos. Romuald Senecal Mtl. Dairy Co.
 Alexandre Gingras City Ice Co.
 J. A. Aubut E. Rochon
 Emery Calvé Alex Bérard
 Jos. Byette La Cité de Verdon
 Emile Legros Eugène Malette
 Louis Rouléau M. S. R. Co.
 Léon LeBlanc Prudential Ins. Co.
 Ovila Lacroix Northern Elect. Co.
 Adolphe Dupras H. A. Bell
 Albert Aubuchon
 Beaudoin et Godette
 Edouard Chayer Dominion Transport
 Emery Calvé Alex Bérard
 Xavier Brisebois E. Courville
 Isidore Ranger G. T. R. Co.
 Geo. Thibault Cité de Montréal
 Gustave Vitalis Letendre et Fils
 Hector Barbeau Dominion Line Co.
 Harry E. Messier
 Tivoli Amusement Co.
 Camille Matte Rogers and Quacks

Actions — Cour Supérieure, — Province de Québec.

D. Matta et Co. vs. De Lawand et Geo. Lawand, Beauharnois, \$155.00.
 Ville d'Outremont vs. Osias Lamoureux, Outremont, \$536.00.
 Cie Carrière et Frère, Limitée vs. J. A. Plante, Outremont, \$540.00.
 Ville d'Outremont vs. De A. Provost-Lamoureux, Outremont, \$669.00.
 R. Smart vs. Frank Ditchfield, Westmount, \$100.00.
 P. Robichaud, vs. Jos. Langevin dit Lacroix, Ste-Geneviève, \$128.00.
 Geo. Daniel vs. J. A. E. Plante, Outremont, \$1,354.00.
 H. Hughes vs. A. I. Rubinovitch, Westmount, \$326.00.
 Joséphine Leluca vs. G Pasquini, Maisonneuve, \$17500.
 M. St. Denis vs. Eurico Fancavilla et uxor, Lachine, \$100.00.
 Massey-Harris Co., Ltd. vs. Ls. Piché, Longueuil, \$290.00.
 Alex. Bremner, Ltd. vs. Emile Tessier, St. Chrysostome, \$101.00.
 A. W. Jacob vs. E. Grenier, St. Germain Grantham, \$209.00.
 J. A. Masson vs. Jos. Demontigny, Cascade Point, \$159.00.
 Jos. Lapalme vs. Corp. Par. St. Basile le Grand, \$750.00.

J. Vaillancourt vs. Jos. Fernand Brousseau, Sault au Récollet, 3ième classe.
 J. Vaillancourt vs. Emile Gariépy, Sault au Récollet, 3ième classe.
 A. Yale, vs. A. S. Bull, Westmount, \$247.00.
 A. Leblanc vs. Succession J. H. Lecourt, Longue Pointe, J. E. Carreau, (Montréal), et J. B. Jobin (St-Philippe), \$1,003.00.
 O. Goyetet vs. Roch Lanctôt, St-Constant, \$200.00.
 Royal Can. Jewelry Co. vs. A. Demuy, Verchères, \$180.00.
 Royal Can. Jewellr Co. vs. Alex. Bourgie, St-Urbain, \$180.00.
 N. Lalonde vs. Paroisses de Longue Pointe (Longue Pointe, et J. E. Carreau, (Montréal), \$2,000.
 Wm. H. Howard vs. S. H. Calkins, Outremont, \$660.00.
 C. W. H. Rondeau vs. G. M. Chandler, St-Lambert, \$1,000.00.
 G. Emond vs. Geo. Gauvreau, Pointe aux Trembles, \$232.00.
 M. Latouche et al. vs. Elz. Marcell, Chambly Bassin, 1ière classe.
 O. Constantineau vs. J. W. Kirkup, Westmount, \$339.00.
 O. Touchette vs Alphonse Archambault, Verdun, \$400.00.
 Int. Harvester Co. of Can., Ltd. vs. David Thibault, St-Sylvere, \$138.00.
 H. Deslauriers vs. Cie Cons. et Bois,

GOLD DUST



GOLD DUST est la grande machine à nettoyer qui évite du travail pénible à la ménagère.--L'annonce de GOLD DUST est la grande machine de vente qui sauve du travail à l'épicier, en lui envoyant des clients et des ventes.

Faites un étalage bien en vue de GOLD DUST et obtenez le bénéfice de notre action sur le consommateur.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED